Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 056-215601568-20260616-20260607-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

COMMUNE DE PERSQUEN

L'an deux mil vingt-six, le mardi 16 juin, le Conseil Municipal, en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, rue des Rainettes, sous la présidence de Madame Myriam CHENAIS, Maire

Date de la convocation : 9 juin 2026

Présents : Mme Myriam CHENAIS, M. Jean MANIN, M Nicolas MOTEL, Mme Josiane KERVEGANT, M Matthieu QUENDO, Mme Marianne LE BAIL, M. Erwan BEVAN, Mme Michelle PHILIPPE

Absent ayant donné procuration : Néant

Absents excusés : Bruno de MOUCHERON, Mme Laëtitia KERVEGANT

Secrétaire de séance : Mme Josiane KERVEGANT

Membres afférents au Conseil Municipal : 10

En exercice : 8

Présents ou représentés : 8

20260607 – VENTE DU CHEMIN A GOES VIHAN

Considérant la délibération en date du 3 juin 2025 autorisant la vente, au profit de M. LANDREVILLE, du chemin accédant à sa propriété au lieu-dit GOES VIHAN

Considérant la délibération en date du 30 septembre 2025 prononçant le déclassement du terrain du domaine public pour réintégration dans le domaine privé

Considérant l'affichage du 15 octobre au 16 décembre 2025

Considérant le bornage réalisé par la SARL Ronan BOLLET, Géomètre Expert Foncier à Lorient, au frais du futur acquéreur

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité

VEND au profit de M. LANDREVILLE, demeurant à PERSQUEN 56160, au lieu-dit GOES VIHAN, le chemin cadastré ZO n° DPp d'une surface totale de 11a15ca au prix de 1 euro le m²

AUTORISE Mme le Maire à signer tout document se rattachant à cette vente

PREVOIT la recette au budget communal

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Maire, Myriam CHENAIS

MAIRIE DE PERSQUEN 56160 (Morbihan)

Publication le 17/06/2026